

<b>Zeitschrift:</b>	Cahiers d'archéologie romande
<b>Herausgeber:</b>	Bibliothèque Historique Vaudoise
<b>Band:</b>	110 (2007)
<b>Artikel:</b>	La gestion de l'espace sépulcral dans les coffres de Genevray (Thonon-les-Bains, Haute-Savoie, France)
<b>Autor:</b>	Gatto, Esther / Gisclon, Jean-Luc
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-835943">https://doi.org/10.5169/seals-835943</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# La gestion de l'espace sépulcral dans les coffres de Genevray (Thonon-les-Bains, Haute-Savoie, France)

*Esther Gatto avec la collaboration de Jean-Luc Gisclon*

**Résumé:** La nécropole néolithique moyen de Genevray a délivré des pratiques funéraires très variées, tant par l'architecture des tombes (132 cistes, 88 coffres en bois, architecture mixte) que par le nombre de défunt et la gestion de l'espace sépulcral.

L'étude des pratiques funéraires révèle que la gestion de l'espace sépulcral est fonction du nombre de défunt. En effet, bien que la panoplie des gestes funéraires apparaisse déjà à l'échelle de la sépulture individuelle, on observe des seuils :

- au-delà de trois défunt, on ne relève plus de dépôt simultané, avéré ou potentiel, de l'ensemble des défunt contenues dans la sépulture ;
- au-delà de quatre défunt, la gestion de l'espace sépulcral est systématiquement accompagnée de réductions et de remaniements des restes humains.

L'analyse spatiale montre d'emblée une rupture dans la répartition et l'orientation des coffres en bois et des cistes. Celle-ci s'accentue encore lorsque l'on prend en compte le nombre des défunt et les gestes funéraires.

L'hypothèse d'un changement progressif d'orientation des sépultures au cours du temps est alors discutée, puis confrontée aux premiers résultats des datations radiocarbonées. Ces dernières témoignent de la contemporanéité dans la durée des coffres en bois et des cistes ; il pourrait donc s'agir de deux modes funéraires proches par l'orientation et la position des défunt et distincts avec une homogénéité des pratiques funéraires dans les coffres en bois et une diversité de celles représentées dans les cistes, ceci durant près d'un millénaire.

**Zusammenfassung:** Für das jungneolithische Gräberfeld von Genevray konnte eine sehr grosse Vielfalt an Bestattungsriten belegt werden, sei es anhand der Grabarchitektur (132 Steinkisten, 88 Holzkisten, sowie gemischte Bauten) oder anhand der Anzahl der Bestatteten und der Verwaltung des Grabraumes. Die Untersuchung der Bestattungssitzen zeigt, dass die Nutzung des Grabraumes von der Anzahl der Verstorbenen abhängig ist. Auch wenn die Bandbreite der Bestattungssitzen bereits bei den Einzelgräbern beobachtet werden kann, so lassen sich Grenzwerte festlegen :

- bei mehr als drei Bestattungen können keine gleichzeitigen Bestattungen, ob nachgewiesen oder vermutet, für alle im Grab enthaltenen Toten beobachtet werden ;
- bei mehr als vier Bestattungen ist die Verwaltung des Grabraumes systematisch von Reduktionen und Umlagerungen menschlicher Reste begleitet.

Die Raumanalyse zeigt sofort, dass die Holz- und Steinkisten unterschiedlich verteilt und ausgerichtet sind. Dieser Unterschied wird noch verstärkt, wenn man die Anzahl der Verstorbenen und die Bestattungsriten mitberücksichtigt. Die Hypothese eines im Lauf der Zeit fortschreitenden Orientierungswandels der Gräber wird diskutiert und mit den ersten Ergebnissen der Radiokarbonmessungen konfrontiert. Letztere bezeugen die durchgehende Gleichzeitigkeit von Holz- und Steinkisten; es könnte sich demnach um zwei Bestattungsbräuche handeln, die bezüglich der Ausrichtung der Gräber und der Totenhaltung Gemeinsamkeiten besitzen, sich aber durch die Einheitlichkeit der Bestattungssitzen bei den Holzkisten und deren Vielfältigkeit bei den Steinkisten unterscheiden und dies während etwa eines Jahrtausends.

**Abstract:** The structure of the tombs in the Middle Neolithic necropolis of Genevray (132 cists, 88 wooden coffers, and mixed structures), the number of the dead and the organisation of the burial ground have unveiled a wide variety of funeral practises. Detailed examination of these, show that the organisation of the burial chamber depended on the number of the deceased. Indeed, although a wide range of funeral rituals already apply to individual burials, there are limits :

- if there were more than three individuals to be buried in one tomb, they do not seem to have been deposited simultaneously ;
- for more than four, the bodies were systematically manipulated and the bones arranged in neat piles.

The analysis of the arrangement in plan of the necropolis clearly shows a change in the distribution and orientation of the wooden coffers and cists. This fact is emphasized when you consider the number of the deceased and the funeral rituals.

It was assumed that the changes of orientation of the tombs had been gradual but then the first carbon dating results confirmed that the wooden coffers and cists were contemporary. This could mean that over a thousand years two funeral practises were in use. Both oriented the deceased in the same direction and position, but the funeral rituals for the burials in wooden coffers were unvarying, which was not the case for burials in cists.

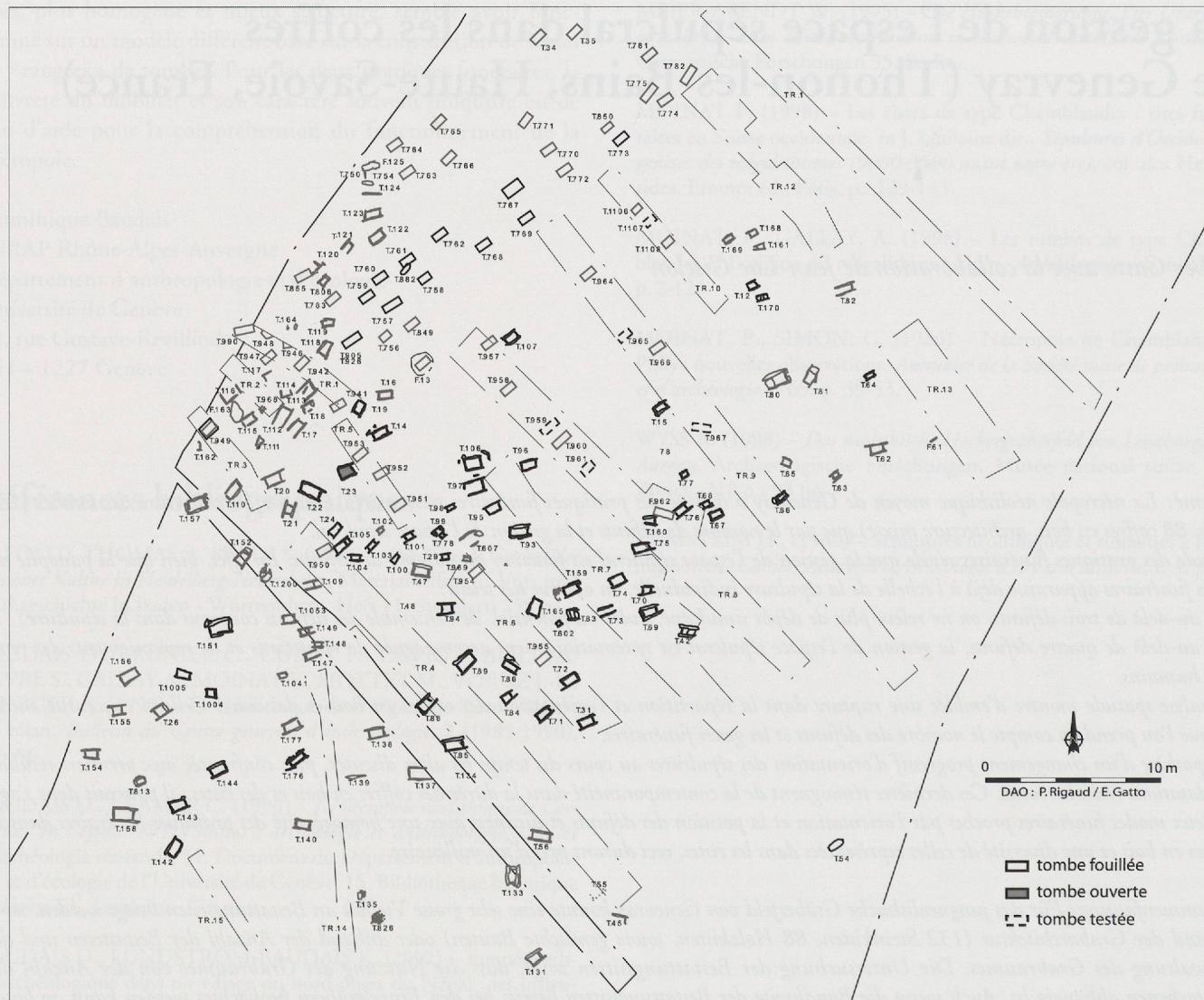


Fig. 1. Thonon-les-Bains, Genevray (Haute-Savoie, France) : plan de répartition des tombes fouillées parmi les tombes mises au jour fin 2004.

## Introduction

Les pratiques funéraires mises en évidence dans les coffres de Genevray (Thonon-les-Bains, Haute-Savoie, France) témoignent d'une grande variabilité de la gestion de l'espace sépulcral. Nous verrons à travers quelques exemples comment elle se diversifie avec l'accroissement du nombre de défunt(s) présents dans la tombe. Nous tenterons ensuite une première approche spatiale de la nécropole, à partir des données numériques (le nombre de défunt(s) présents dans la sépulture), biologiques (la maturité des défunt(s)) et interprétatives (le fonctionnement de la sépulture).

### Corpus d'étude

L'article précédent (Baudais, ce volume p. 155) porte sur des données archéologiques incluant des observations récentes effectuées sur le terrain. L'étude présentée ici prend exclusive-

ment en compte les données issues des campagnes de fouilles effectuées par l'INRAP au cours de l'année 2004.

Le corpus d'étude est ainsi constitué de 115 cistes et d'une soixantaine de sépultures ou de structures potentiellement sépulcrales, uniquement matérialisées en surface par une fosse et pour une partie desquelles il est possible d'argumenter l'existence d'un coffre en matière périsable. Or, parmi ces 175 structures, seules 58 cistes et 13 autres sépultures ont été fouillées entre février et septembre 2004 (fig. 1). Au cours d'une rapide intervention effectuée au mois de décembre de la même année, 9 autres structures ont été testées, le terme « testé » qualifiant une structure qui a fait l'objet d'une vérification, visant à déterminer si elle a effectivement une fonction sépulcrale. Cinq sépultures ont ainsi pu être identifiées. Elles ont été intégrées au corpus d'étude. Par ailleurs, 3 des 58 cistes ne contenaient pas d'ossements.

Ainsi, 73 sépultures fouillées ou testées ont pu faire l'objet d'une étude anthropologique.

## Architecture

D. Baudais (ce volume p. 155) a déjà mentionné deux principaux types d'architecture à Genevray :

- la ciste qui se caractérise par des parois constituées d'au moins quatre dalles de pierre (schiste vert) verticales, dans certains cas surmontées d'une dalle de couverture. Cette dernière visait probablement à protéger le contenu du coffre. L'analyse taphonomique des différents squelettes et la réutilisation successive des cistes accompagnée à plusieurs reprises de manipulations d'ossements indiquent que l'espace sépulcral n'était pas colmaté au moment de la décomposition des corps. Par ailleurs, deux cistes (T12 et T103) n'ont dévoilé qu'un comblement partiel une fois la dalle de couverture retirée, une troisième (T106) un comblement à peine amorcé.
- le coffre ou coffrage en bois. Le dispositif de calage n'est pas systématiquement présent. Il a toutefois pu être démontré pour l'ensemble des sépultures, que, là encore, la décomposition du corps ne s'est pas déroulée dans un espace colmaté. Ce dernier était donc protégé soit par un couvercle fermant directement la fosse, soit par un coffre ou un coffrage. Or, l'ensemble des fosses concernées a la capacité de contenir un coffre ou un coffrage. De fait, si l'on ne peut démontrer la présence systématique d'un tel aménagement, on ne peut non plus en attester l'absence. Aussi, à la suite de D. Baudais, nous accepterons, pour simplifier la présentation de cette étude, le terme de coffre en bois pour désigner l'ensemble de ces tombes.

Cependant, certaines tombes laissent également envisager des dispositifs mixtes, ainsi :

- dans la sépulture T84, les dallettes à encoche sommitale dressées au fond de la tombe aux quatre coins du coffre, témoignent vraisemblablement de l'aménagement d'un plancher.
- dans la sépulture T93, il ne subsiste que les parois latérales en pierres du coffre ; les petites parois ont-elles été arrachées ou s'agissait-il de parois en bois ?
- enfin, sur 115 cistes, seules 54 tombes ont été trouvées munies d'une dalle de couverture. Des témoignages indiquent que des dalles ont été extraites, mais doit-on pour autant en conclure que chacune des cistes était couverte d'une dalle de pierre ? Cela n'est rigoureusement pas possible ; on ne peut en aucun cas écarter l'hypothèse qu'une partie d'entre elles ait été couverte d'un dispositif en matière périsable.

## Gestion de l'espace sépulcral

Les tombes découvertes à Genevray ont livré chacune les restes de 1 à 10 défunt. Il est évident que la gestion de l'espace sépulcral n'est pas du tout la même lorsqu'il s'agit de placer un seul défunt et lorsqu'il s'agit de loger davantage de corps, quand bien même l'on partira du principe que les dépôts ont été successifs. Nous allons voir, à travers quelques exemples, les différentes solutions qui ont été trouvées par les Néolithiques pour



Fig. 2. Thonon-les-Bains, Genevray (Haute-Savoie, France) : sépulture en ciste T96, dépôt primaire. Le corps apparaît décalé vers le nord-est. Il est possible qu'un objet ait été présent dans le coin nord-ouest de la tombe et qu'il ait disparu, s'il était en matière périssable, ou qu'il ait été extrait depuis.

gérer l'espace disponible en fonction du nombre de défunt présents dans la tombe.

## Sépultures individuelles

Parmi les 55 cistes et les 18 coffres en bois qui forment notre corpus d'étude, nous relevons 31 sépultures individuelles sûres : 14 dans les cistes et 17 dans les coffres en bois. Leur nombre s'élève à 40, si l'on intègre les cistes contenant des restes très mal conservés attribuables à 1 seul sujet, mais dont on ne peut attester qu'ils appartenaient initialement à un défunt unique. Ces 9 tombes supplémentaires, qualifiées d'individuelles par défaut, ne sont donc pas intégrées à notre étude.



Fig. 3. Thonon-les-Bains, Genevray (Haute-Savoie, France) : sépulture en ciste T98, dépôt secondaire. La localisation des os et la distance qui sépare le dépôt osseux des parois amènent à s'interroger sur la possible existence d'un contenant en matière périssable.

Le dépôt primaire<sup>1</sup> est de loin le mode de dépôt le plus usité dans les sépultures individuelles. Nous dénombrons 30 cas dont 13 prennent place dans les cistes et 17 dans les coffres en bois. Ces dépôts primaires concernent 19 adultes et 11 sujets immatures. Dans chacune de ces tombes, nous observons des sujets dont les membres sont fléchis sur le côté gauche. C'est la position la plus communément rencontrée dans les cistes de type Chamblandes, reconnue comme « presque invariable » dès 1901 (Naef, 1901, p. 273). À Genevray, les défunt ont majoritairement leur tête orientée entre le nord-nord-est et l'est.

Dans la sépulture T96, le squelette apparaît décalé vers le nord-est, comme si l'on avait cherché à aménager un espace dans le coin nord-ouest de la sépulture, peut-être en vue d'y placer un objet en matière périssable, à moins qu'il se soit agi d'un objet en matière pérenne qui aurait été extrait entre le moment du dépôt et la mise au jour de la sépulture en 2004 (fig. 2).



Fig. 4. Thonon-les-Bains, Genevray (Haute-Savoie, France) : sépulture en ciste, dépôts primaires simultanés de deux défunt, un homme et une femme.

Certains squelettes présentent des traces de perturbations. Si la plupart peuvent relever d'une circulation animale, une partie de celles enregistrées dans la sépulture T31 ne peut qu'être le résultat d'une action humaine : les os des membres inférieurs ont été extraits. Il y a donc eu une nouvelle intervention à l'intérieur de la tombe, dont on ne peut, hélas, préciser la datation.

<sup>1</sup> Dépôt primaire : le décharnement du cadavre se déroule sur le lieu définitif d'abandon du corps (Duday 1978, p. 57).

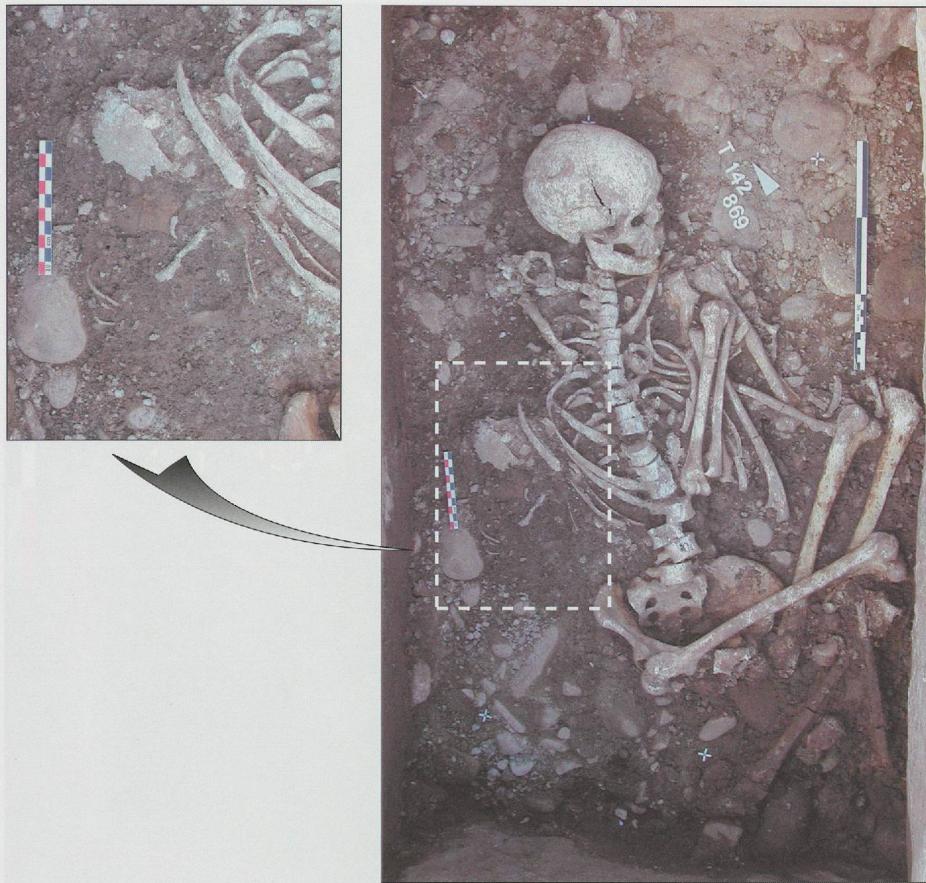


Fig. 5. Thonon-les-Bains, Genevray (Haute-Savoie, France) : sépulture en ciste T142, dépôts primaires de deux défunt, une femme adulte et un enfant. Il n'est pas possible de préciser la chronologie des dépôts.

Enfin, un dépôt secondaire<sup>2</sup> a pu être mis en évidence à l'intérieur de la ciste T98 : on observe des os longs déposés sur des fragments crâniens. La localisation des os dans la moitié est de la ciste et la distance qui sépare le dépôt osseux des parois, alors que la ciste était couverte et qu'aucune disparité n'a visiblement été observée dans la composition du remplissage, amènent à formuler l'hypothèse d'un contenant en matière périssable, peut-être de forme quadrangulaire (fig. 3).

Les principaux gestes funéraires – dépôt primaire, dépôt secondaire, réintervention dans la tombe pouvant s'accompagner de remaniements et de prélèvements osseux, association d'objets... – sont déjà représentés dans les sépultures individuelles. Nous allons voir à présent comment ils sont combinés (de manière plus ou moins complexe) selon le nombre de sujets déposés dans la tombe.

### Sépultures contenant les restes de deux défunt

13 sépultures contenant les restes appartenant à deux défunt distincts ont été fouillées : 12 en cistes et 1 en coffre en bois. Là encore, les dépôts primaires exclusifs, au nombre de 7, sont majoritaires.

#### Dépôts primaires simultanés

La ciste T106 contient les squelettes de deux adultes (fig. 4). Celui de la femme apparaît en position fléchie sur le côté

gauche, tandis que celui de l'homme repose sur le dos, les membres également fléchis sur le côté gauche. L'imbrication des deux sujets témoigne en faveur d'un dépôt simultané des deux corps. L'humérus gauche de l'homme a été découvert sous la colonne vertébrale de la femme, tandis que le bassin de la femme a basculé sur le fémur gauche de l'homme et que le membre inférieur droit de l'homme s'est affaissé dans le volume corporel de la femme ; les deux corps se sont vraisemblablement décomposés en même temps.

#### Dépôts primaires simultanés ou successifs ?

La sépulture T142 présente un squelette adulte associé à celui d'un enfant (fig. 5). Le squelette adulte témoigne clairement d'un dépôt primaire, suivi d'une décomposition du corps en espace vide, le squelette de l'enfant est beaucoup moins éloquent. Des os ont été déplacés au cours de circulations animales ; ceux restés en place, s'ils ne présentent pas de connexion, conservent toutefois une cohérence anatomique (bloc crano-facial, humérus, éléments vertébraux et côtes). Les deux individus ont donc vraisemblablement été placés dans la tombe sous la forme de dépôts primaires. L'absence de relation entre les deux squelettes, malgré leur proximité spatiale, ne permet pas

<sup>2</sup> Dépôt secondaire : « l'abandon définitif des restes humains est précédé par un décharnement plus ou moins poussé » (Duday 1978, p. 4).



Fig. 6. Thonon-les-Bains, Genevray (Haute-Savoie, France) : sépultures en ciste T101 contenant les dépôts primaires successifs de deux sujets immatures. Le premier sujet déposé a fait l'objet d'une réduction avant la mise en place du second défunt.

d'établir si les défunt ont été déposés simultanément ou successivement. Le fait que le bas du corps du sujet adulte soit décalé vers le sud-est ne peut constituer, à lui seul, une preuve de simultanéité.

#### Dépôts primaires successifs

Dans chacune des tombes T12 et T101, nous avons enregistré les restes de deux enfants. La sépulture T101 montre clairement le squelette d'un enfant en position primaire, fléchi sur le côté gauche, la tête à l'est (fig. 6). Des fragments de bloc crano-facial et de mandibule appartenant à un second sujet apparaissent au nord. La position initiale de ce deuxième individu est apparue après le démontage du squelette visible sur cette photographie : les os des membres trouvés en connexion représentent un sujet dans une position similaire au premier. La réduction<sup>3</sup> du premier défunt a donc été limitée au déplacement de la tête osseuse. Le tronc, dont il ne subsiste aucune trace, a probablement été extrait, avant le dépôt du second défunt.

La sépulture T12 montre un autre cas de dépôts primaires successifs. Les restes osseux sont nettement moins bien conservés, les os longs étant réduits à des tronçons diaphysaires. A l'est de la ciste, on observe deux têtes osseuses superposées – bloc crano-



Fig. 7. Thonon-les-Bains, Genevray (Haute-Savoie, France) : sépulture en ciste T95, dépôt primaire d'un sujet adulte associé à des restes immatures en position secondaire. L'une des interprétations possibles est celle de restes recueillis à l'intérieur de deux contenants, ce qui expliquerait la configuration circulaire des deux amas.

facial et mandibule en connexion stricte. Toutes deux ont leur face dirigée vers le sud. Celle du plus jeune sujet, âgé de moins de 10 mois se trouve au-dessus du sujet plus âgé (de 1 an et 7 mois à 9 ans ; Moorrees *et al.*, 1963 a et b). Plus à l'ouest, ont été découverts des petits tronçons de diaphyses sans cohérence anatomique stricte. Au nord-ouest sont amassés des os (un ilium et un fémur droits, des fragments diaphysaires, une scapula et des éléments de cage thoracique), tous attribuables au plus grand enfant. Il semble donc que l'on soit à nouveau devant un cas de dépôt primaire réduit en prévision de l'arrivée d'un nouveau défunt. Les choix ont cependant été différents. Ici, la tête osseuse a été maintenue en place (dents en connexion stricte) ; c'est le squelette postcrânien qui a été remanié. Des cas de réduction d'un squelette d'enfant ont également été observés préalablement au dépôt d'un défunt adulte à l'intérieur de deux cistes (T76 et T83).

<sup>3</sup> Le terme de réduction désigne les restes humains issus d'un dépôt primaire qui ont fait l'objet de manipulations *in situ*, qu'il s'agisse de regroupement ou de déplacement latéral, en vue de ménager un espace destiné à un nouveau dépôt.

### Dépôt primaire et restes en position secondaire associés

Dans la sépulture T95, nous retrouvons des restes immatures associés à ceux d'un adulte (fig. 7). Le squelette adulte témoigne d'un dépôt primaire. En revanche, les restes immatures se présentent sous la forme de deux amas. L'inventaire permet de les attribuer à un sujet unique de moins de 6 mois (Birkner, 1980). Mais nous ne sommes pas en mesure de déterminer s'ils proviennent du dépôt primaire d'un enfant dans la tombe antérieur à celui de l'adulte et réduit à cette occasion, ou s'ils proviennent d'un dépôt secondaire effectué simultanément ou consécutivement à la mise en place de l'adulte. La configuration circulaire des amas nous amène à nous interroger sur la possible existence de deux contenants (sacs, contenants circulaires en peau, vanne-rie ou écorce...).

L'observation des sépultures contenant les restes de deux individus dévoile ainsi les premières combinaisons de gestes funéraires. Nous avons relevé un cas de dépôts simultanés, mais également des cas de réduction, accompagnés, parfois, de prélèvement d'os appartenant à la première dépouille. L'hypothèse de dépôt secondaire accompagnant un dépôt primaire a également été mentionnée.

### Sépultures contenant les restes de trois défunt

Nous retrouvons des cas similaires parmi les 4 sépultures qui contiennent les restes de trois défunt. Seules trois d'entre elles ont pu se prêter à une étude des pratiques funéraires. Toutes prennent place dans des cistes.

#### Dépôts primaires juxtaposés, probablement simultanés

La sépulture T89 illustre un cas de dépôts juxtaposés (fig. 8). Le défunt situé au nord a été placé en premier, les deux défunt situés au sud ont ensuite été déposés en même temps, puisque le sujet central a son membre supérieur gauche glissé sous le torse du sujet de droite, alors que ses membres inférieurs sont au-dessus. S'il n'est pas possible d'affirmer que les trois corps ont été déposés en même temps, la gestion de l'espace sépulcral et l'agencement des squelettes plaident en faveur d'un laps de temps très court entre les deux phases de dépôt.

#### Dépôts primaires successifs remaniés

Deux scénarios ont été proposés pour expliquer la disposition des restes des trois sujets représentés dans la sépulture T22. Le premier consiste à l'arrivée successive d'un adulte, puis d'un enfant et d'un adolescent dans la tombe, suivie plus tard du prélèvement des blocs crano-faciaux de l'adulte et de l'adolescent. Le second suppose un dépôt successif de l'adulte puis de l'adolescent, suivi du dépôt des restes immatures qui a pu recouvrir deux formes : celle d'un dépôt secondaire ou encore celle d'un dépôt primaire. Quels qu'ils soient, ces dépôts ont été suivis de remaniements.

#### Dépôt remanié avant la mise en place d'un os surnuméraire

Au fond de la tombe T24, deux corps appartenant à un enfant et à un adulte ont été déposés (fig. 9). Il n'est pas possible de



Fig. 8. Thonon-les-Bains, Genevray (Haute-Savoie, France) : sépulture en ciste T89, dépôts primaires de trois individus juxtaposés. Les deux sujets situés au sud ont été déposés simultanément. L'agencement des trois squelettes plaide en faveur d'un laps de temps très court entre les deux phases de dépôt.

préciser l'ordre d'arrivée des sujets, ni le temps écoulé entre les dépôts. La disposition des os permet juste de déterminer que le défunt adulte avait ses membres inférieurs fléchis sur le côté gauche, la tête orientée au nord-est. Les restes des deux corps ont été remaniés, faisant l'objet de réductions plus ou moins complètes, avec un regroupement des os dans les deux tiers sud-ouest de la tombe. Un fémur gauche adulte a été placé au sommet du dépôt. La nature et le volume de cet os surnuméraire engagent à privilégier l'hypothèse d'un dépôt intentionnel.

Un cas hypothétique avait bien été rencontré déjà dans une sépulture double (T55), mais la nature du reste – une troisième molaire supérieure droite – empêchait d'attester une recherche d'intention dans cette association (l'enfant pouvait porter cette dent sur lui au moment de son décès, il s'agirait donc d'une sépulture individuelle ; la dent pouvait également appartenir à



Fig. 9. Thonon-les-Bains, Genevray (Haute-Savoie, France) : sépulture en ciste T24, dépôts primaires remaniés de deux sujets – un enfant et un adulte – et un os surnuméraire – fémur gauche adulte.

un dépôt secondaire, le qualificatif double serait alors plus approprié, ou constituer un reste de dépôt vidangé<sup>4</sup> ...

#### Sépultures contenant les restes d'au moins quatre individus

9 sépultures contenant les restes d'au moins quatre défunt distincts ont été fouillées. Toutes prennent place dans des cistes. On peut observer, d'emblée, que l'on ne relève plus de cas de dépôt simultané (avéré ou potentiel) de l'ensemble des défunt représentés à l'intérieur de la tombe.

#### Dépôts primaires successifs simples

La fouille et l'étude de la sépulture T144 révèle une superposition simple des corps (fig. 10) : d'abord un premier sujet âgé de 13 à 14 ans, puis un homme adulte, sans qu'il soit possible

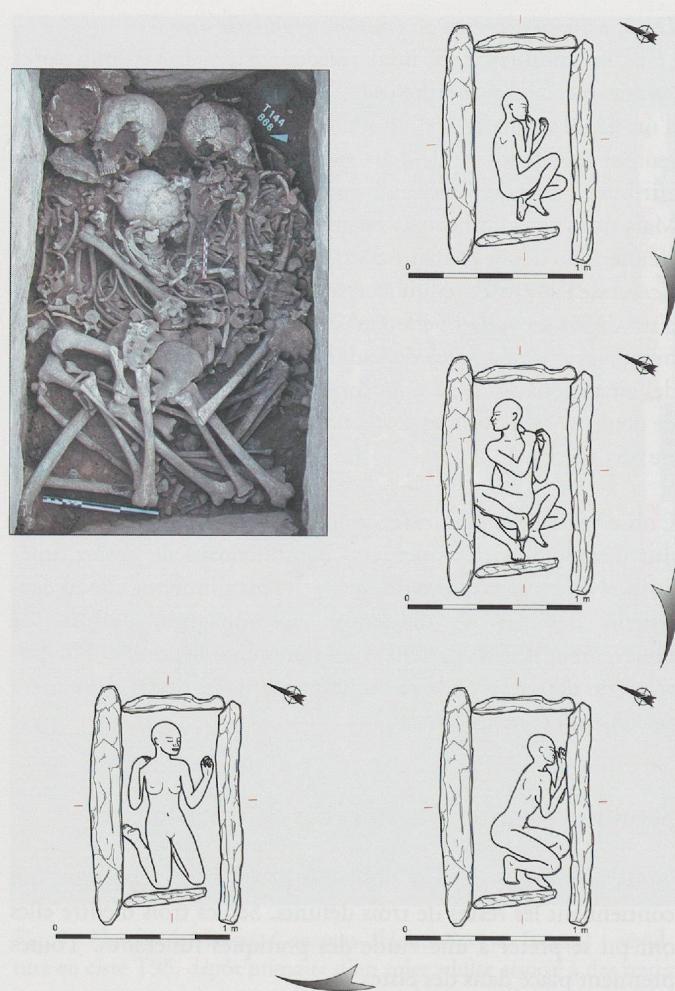


Fig. 10. Thonon-les-Bains, Genevray (Haute-Savoie, France) : sépulture en ciste T144, dépôts primaires successifs de quatre individus. Une ultime intervention sur le dépôt est marquée par le déplacement des restes du dernier sujet avant que la décomposition du corps soit achevée : le haut du corps a été réduit le long des parois latérales de la tombe.

d'évaluer le temps qui s'est écoulé entre les deux dépôts. En revanche, les dépôts suivants correspondant successivement à une femme de plus de 18 ans, puis un sujet féminin de 16 à 18 ans (Birkner, 1980), n'ont été effectués qu'après que les dépôts antérieurs aient atteint un stade de décomposition avancé. Le dernier individu a été placé sur le dos ; ce schéma a déjà été rencontré à Chamblaines (Pully, Vaud ; Moinat et Simon, 1986, p. 45).

Cette succession des dépôts ne donne lieu à aucun aménagement apparent de l'espace sépulcral. Une ultime intervention est bien marquée par le déplacement des restes du dernier sujet déposé dans la tombe, avant que la décomposition soit achevée : le haut du corps a été réduit le long des parois latérales, mais

<sup>4</sup> Les dépôts vidangés doivent leur qualificatif à l'enlèvement partiel ou total des restes osseux. Cet acte peut s'inscrire dans le fonctionnement normal de la tombe et être suivi de nouveaux dépôts. Il est toutefois difficile d'expliquer sa motivation : « nettoyage de l'espace funéraire ou récupération d'ossements ? » (Chambon 2000, p. 269).

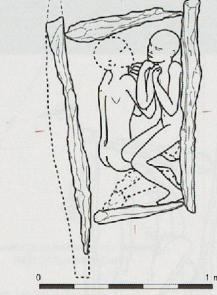
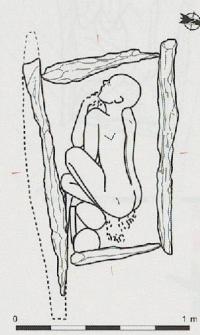
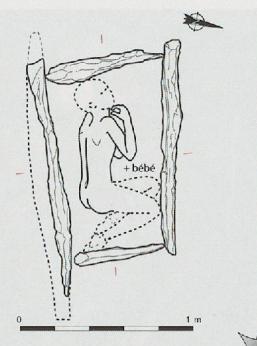
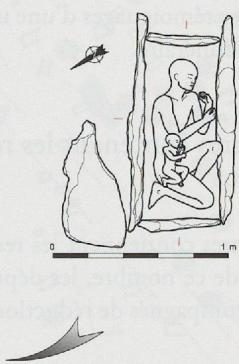


Fig. 11. Thonon-les-Bains, Genevray (Haute-Savoie, France) : sépulture en ciste T86, dépôts primaires successifs de trois individus et un os surnuméraire.

nous ne sommes pas en mesure de préciser si cette intervention sur les restes postérieure au dernier dépôt est motivée par une intention funéraire ou non.

#### *Dépôts primaires successifs simples et os surnuméraire*

Dans la tombe T86, nous observons les restes de trois corps empilés les uns sur les autres, vraisemblablement dans un laps de temps très court (fig. 11) : un adulte, un enfant de moins de 1 an (Moorrees *et al.*, 1963 a; Schour et Massler, 1940), puis un enfant de 6 à 8 ans (Schour et Massler, 1940; Sundick, 1978). Un os surnuméraire identifié comme étant un fémur d'enfant âgé de moins de 1 an (Sundick, 1978) reposait directement sur les côtes droites de l'adulte.

Encore une fois, nous ne pouvons expliquer la raison de sa présence, à savoir si elle est motivée par une pensée funéraire ou non. Nous ne savons quelle place accorder à cet os : représente-t-il un défunt, représente-t-il une relation entre l'adulte par exemple et un défunt d'une autre tombe ? Dans cette optique, il resterait à déterminer si cette relation existait déjà du vivant de l'adulte ou si elle n'a été « matérialisée » qu'après la mort de ce dernier.

#### *Dépôts primaires successifs simples*

La sépulture T84 contient les restes de quatre sujets immatures âgés entre 4 et 9 ans (fig. 12). Nous observons les dépôts successifs des deux premiers défunt – d'abord le sujet situé au

Fig. 12. Thonon-les-Bains, Genevray (Haute-Savoie, France) : sépulture en ciste T84, dépôts primaires successifs de quatre sujets immatures.

centre de la sépulture, puis le sujet situé au sud-est. À leurs pieds se trouvent les restes appartenant à un troisième défunt qui était soit assis, soit accroupi, contre la paroi sud-ouest. On ne peut évaluer le temps écoulé entre ce dépôt et celui du précédent défunt. En revanche, le quatrième sujet, qui occupe à nouveau une position centrale, a été déposé après que la troisième dépouille eut atteint un stade de décomposition avancé (correspondant au moins à la perte de son volume corporel).

#### *Dépôts successifs accompagnés d'une réduction des corps*

Dans ce nouvel exemple, la sépulture T143, il est possible de restituer la position de trois des quatre individus présents dans la tombe (fig. 13). On remarque ici tout d'abord que les trois corps ont la particularité d'avoir la tête à l'ouest, contrairement aux autres défunt. Cette orientation atypique, puisque opposée à celle des autres sépultures de la nécropole a déjà été rencontrée à Barmaz I (T38 ; Sauter, 1985, p. 31 ; Honegger, Desideri 2003, p. 221).

Au fond de la tombe, un sujet adulte a été déposé en partie sur le ventre, les membres fléchis sur le côté gauche. Les restes dispersés d'un très jeune sujet (âgé de 7 mois à 1 an et 5 mois ; Moorrees *et al.*, 1963a; Birkner, 1980) ne permettent pas de restituer sa position initiale ou le moment de son dépôt, ni

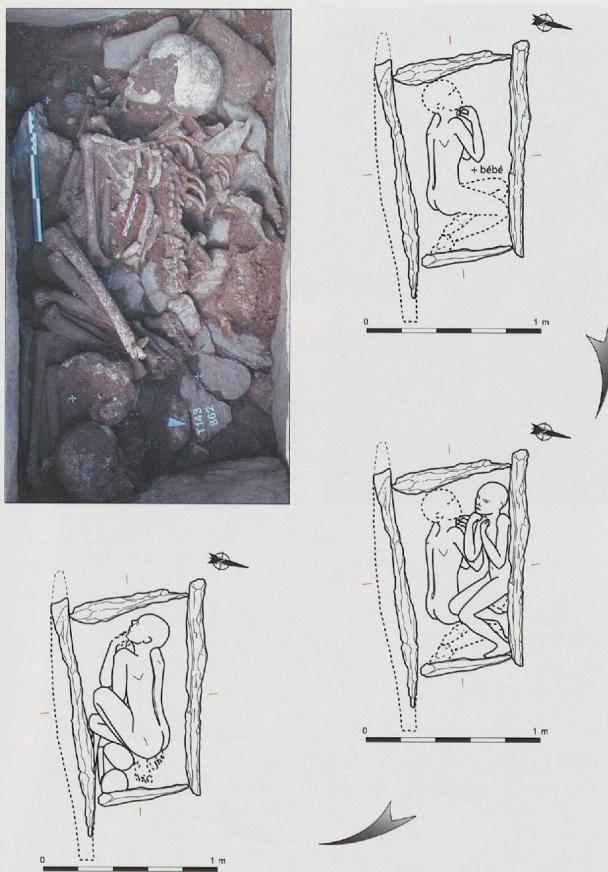


Fig. 13. Thonon-les-Bains, Genevray (Haute-Savoie, France) : sépulture en ciste T143, dépôts successifs de trois individus et dépôt primaire ou secondaire d'un jeune enfant. Les trois défunt ont été placés dans la tombe en au moins deux phases de dépôt les deux premiers sujets ayant fait l'objet d'une réduction avant le dépôt du troisième. Ce dernier a également été réduit partiellement de sorte que le coin nord-est a été dégagé de tout reste. Nous ne sommes pas en mesure d'expliquer à quelle fin.

même de déterminer si son corps a été présent dans son intégralité ou non dans la tombe. Le corps d'un adolescent âgé entre 11 ans et 2 mois et 16 ans (Moorrees *et al.*, 1963b ; Birkner, 1980) a ensuite été placé le long de la paroi nord. La cage thoracique indique qu'il reposait sur le côté droit, les membres fléchis sur le côté droit, la tête à l'ouest. Les restes ont fait l'objet d'une réduction partielle (blocs crano-faciaux et os longs regroupés au sud-est) avant qu'un nouveau sujet adulte soit déposé. Il y a ensuite eu une intervention après le décharnement de ce dernier : un espace a été aménagé dans le coin nord-est, au détriment de la ceinture pelvienne, qui a été repoussée contre la paroi nord, et des parties proximales des fémurs, rabattues contre les diaphyses.

Certaines sépultures présentent des dépôts peu lisibles, ce qui limite, de fait, leur interprétation. La sépulture T88 contient les restes de quatre sujets, deux adultes et deux sujets immatures. Seul un adulte apparaît en connexion, il repose sur une série de côtes en place appartenant soit au deuxième adulte soit à l'adolescent. Les autres restes sont dispersés. L'enfant est représenté uniquement par sa mandibule, qui permet de lui attribuer un

âge inférieur à 3 ans. La mauvaise conservation des os ne permet pas de prouver qu'il s'agit d'un dépôt secondaire, mais la possibilité doit être prise en compte. Il arrive enfin que les restes présents dans la tombe soient si épars et mal conservés qu'ils ne permettent pas la restitution des gestes funéraires.

Cet aperçu des pratiques funéraires mises en évidence dans les tombes contenant les restes de quatre individus nous a permis d'identifier des dépôts successifs simples, des dépôts successifs accompagnés de réduction(s), d'aborder à nouveau la présence de dépôts secondaires et d'os surnuméraires. Enfin, nous retrouvons à plusieurs reprises le témoignage d'interventions postérieures au dernier dépôt. Il reste à déterminer si ces gestes sont ou non les témoignages d'une ultime intervention dans le cadre du rituel funéraire.

### Sépultures contenant les restes d'au moins cinq individus

7 sépultures contiennent les restes de plus de quatre individus. Au-delà de ce nombre, les dépôts successifs sont systématiquement accompagnés de réductions, voire de prélèvements osseux.

Ainsi, dans la ciste T104, le dépôt osseux est constitué des restes de neuf sujets immatures dont deux sont représentés uniquement par une dent. Nous observons une succession des segments anatomiques correspondant à des membres fléchis sur le côté gauche, mais également le témoignage de manipulations des os : le plus évident étant le regroupement des blocs crano-faciaux dans le coin sud-ouest de la tombe, provenant peut-être, au moins pour une partie d'entre eux, d'une autre sépulture. L'observation du squelette appartenant au dernier sujet déposé (âgé de plus de 15 ans) illustre par ailleurs un exemple flagrant d'extraction d'ossements. Une autre sépulture, T29, associe également exclusivement des sujets immatures : trois enfants représentés par les restes osseux, cinq par les restes dentaires. Il y a donc une chance qu'il y ait eu un ou plusieurs dépôts secondaires portant sur des éléments de têtes osseuses dans la tombe. Toutes les autres sépultures associent systématiquement restes adultes et immatures.

Les sépultures qui contiennent les restes de plus de quatre individus et présentent des dépôts successifs intègrent systématiquement des actes de réduction ; ils peuvent être accompagnés de prélèvements d'os, voire de dépôts secondaires.

### Conclusion sur la gestion de l'espace sépulcral

L'analyse de la gestion de l'espace sépulcral en fonction du nombre de défunt représentés dans les tombes de Genevray nous permet d'enregistrer plusieurs observations.

- Dès que les restes d'un défunt sont présents dans une tombe, il est possible d'observer une variété de traitements : dépôt primaire simple, dépôt primaire remanié, extraction d'os, dépôt secondaire. Ces gestes funéraires ont déjà été

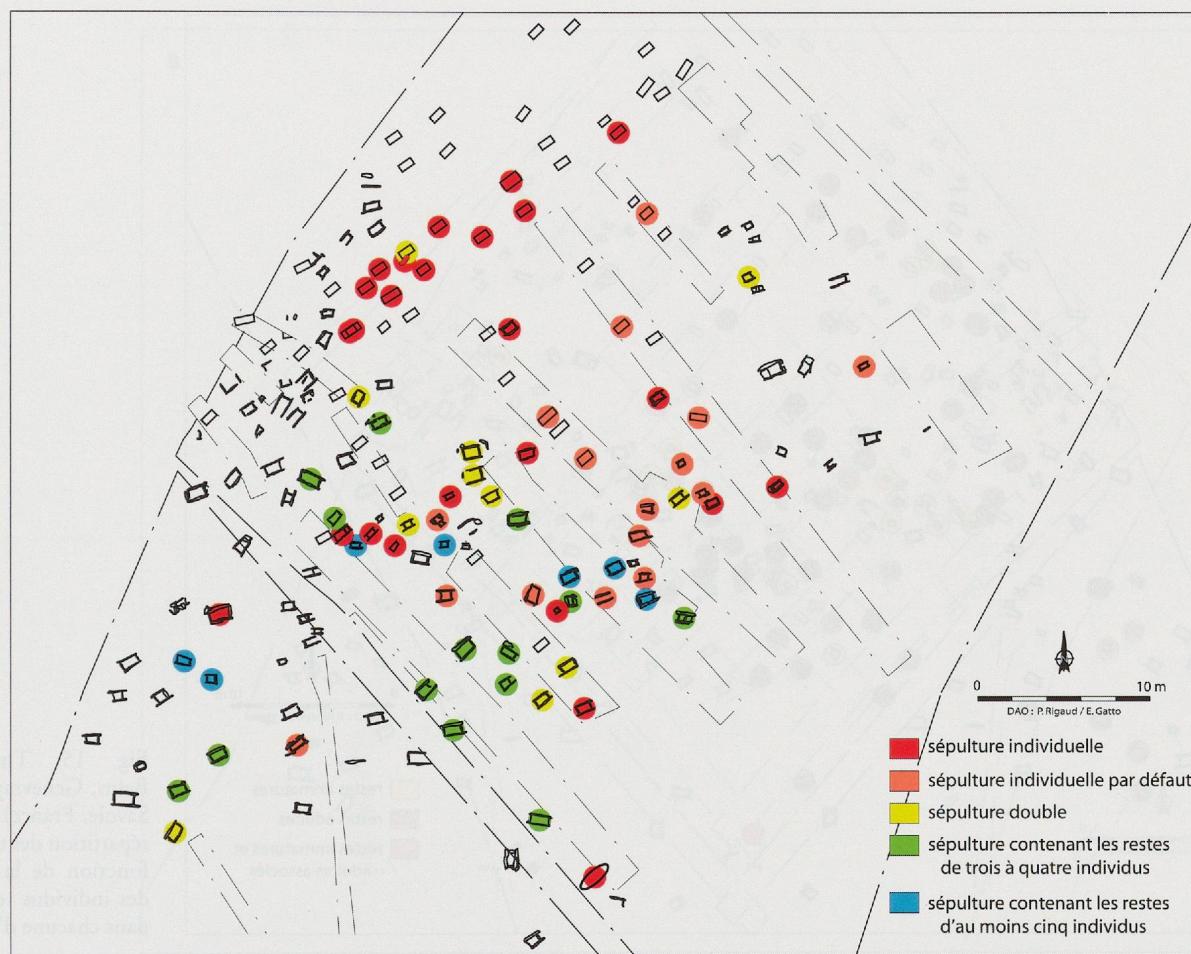


Fig. 14. Thonon-les-Bains, Genevray (Haute-Savoie, France) : plan de répartition des tombes en fonction du nombre d'individus représentés dans chacune d'elles.

observés sur différents sites de type Chamblançais : Vidy (Lausanne, Vaud) et Chamblançais (Pully, Vaud), deux grandes nécropoles actuellement étudiées par P. Moinat (1997, 1998, 2003), et la grotte du Souhait (Montagnieu, Ain, France ; Desbrosse *et al.*, 1961 ; Desbrosse, 1965 ; Gatto, 2006).

- Dès la présence de deux défunt, il est possible d'entrevoir les combinaisons de gestes qui vont être déployés. Ces combinaisons s'enrichissent et se complexifient avec l'accroissement du nombre des défunt, sans toutefois que l'espace sépulcral soit modifié, comme cela a pu être démontré à Chamblançais (Moinat, 1988, p. 30) et à Vidy avec respectivement un et deux cas de surcreusement du fond de la fosse pour loger des réductions (Moinat 1997, p. 43 et 2003, p. 179-180).
- Au-dessus de 3 défunt, il n'y a plus de dépôts simultanés de l'ensemble des individus représentés parmi les combinaisons utilisées, l'arrivée des défunt s'effectue en au moins deux phases de dépôt successives.
- Au-dessus de 4 individus, la gestion de l'espace sépulcral est systématiquement accompagnée de réduction ou de remaniement des restes osseux.

## Répartition spatiale

Une fois cet inventaire des pratiques funéraires dressé, nous avons cherché à nous replacer à l'échelle de la nécropole, ou plutôt à l'échelle de la portion de nécropole fouillée. Pour cela, nous avons projeté les résultats obtenus dans un contexte spatial. Ainsi nous avons fait figurer successivement : le nombre de défunt, la maturité des défunt et les différentes pratiques funéraires répertoriées.

## Analyse spatiale

### *Le nombre de défunt*

N'étant pas en mesure de préciser si un os surnuméraire doit compter pour un défunt ou non (cette question concerne au total quatre sépultures), nous avons choisi de retenir le nombre minimal d'individus représentés dans chaque tombe, donc de considérer l'os surnuméraire comme un individu à part entière. Si l'on reporte les données numériques sur un plan de répartition de la nécropole (fig. 14), on observe que les sépultures individuelles prédominent pour les coffres en bois ou supposés tels. Les cistes montrent une plus grande variabilité, même si la sépulture individuelle demeure la mieux représentée. Il s'ensuit une forme de rupture entre le nord et le sud de la nécropole.

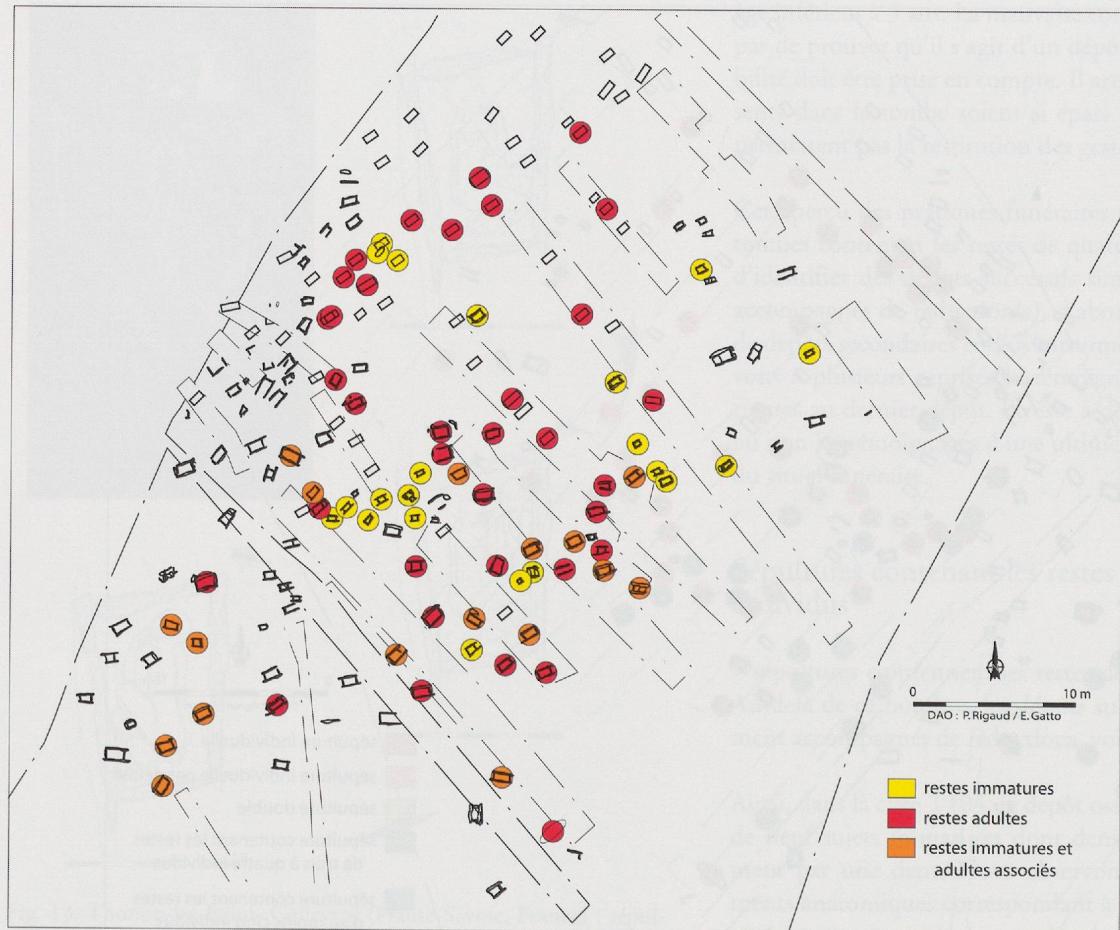


Fig. 15. Thonon-les-Bains, Genevray (Haute-Savoie, France) : plan de répartition des tombes en fonction de la maturité des individus représentés dans chacune d'elles.

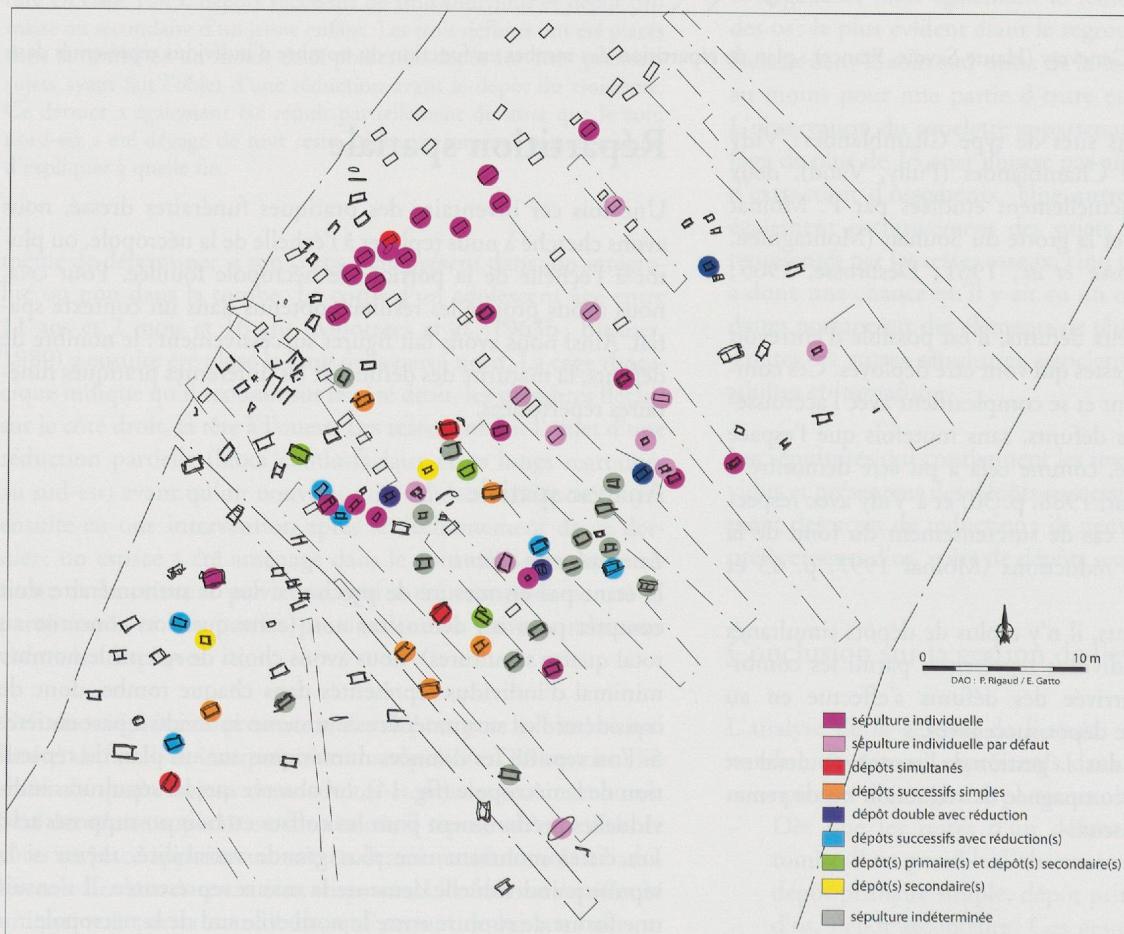


Fig. 16. Thonon-les-Bains, Genevray (Haute-Savoie, France) : plan de répartition des tombes en fonction des pratiques funéraires.



Fig. 17. Thonon-les-Bains, Genevray (Haute-Savoie, F): plan de répartition des cistes (a) comparé au plan de répartition des coffres en bois (b). Noter la plus grande variabilité d'orientation des cistes, par rapport à l'orientation plus homogène des coffres en bois.

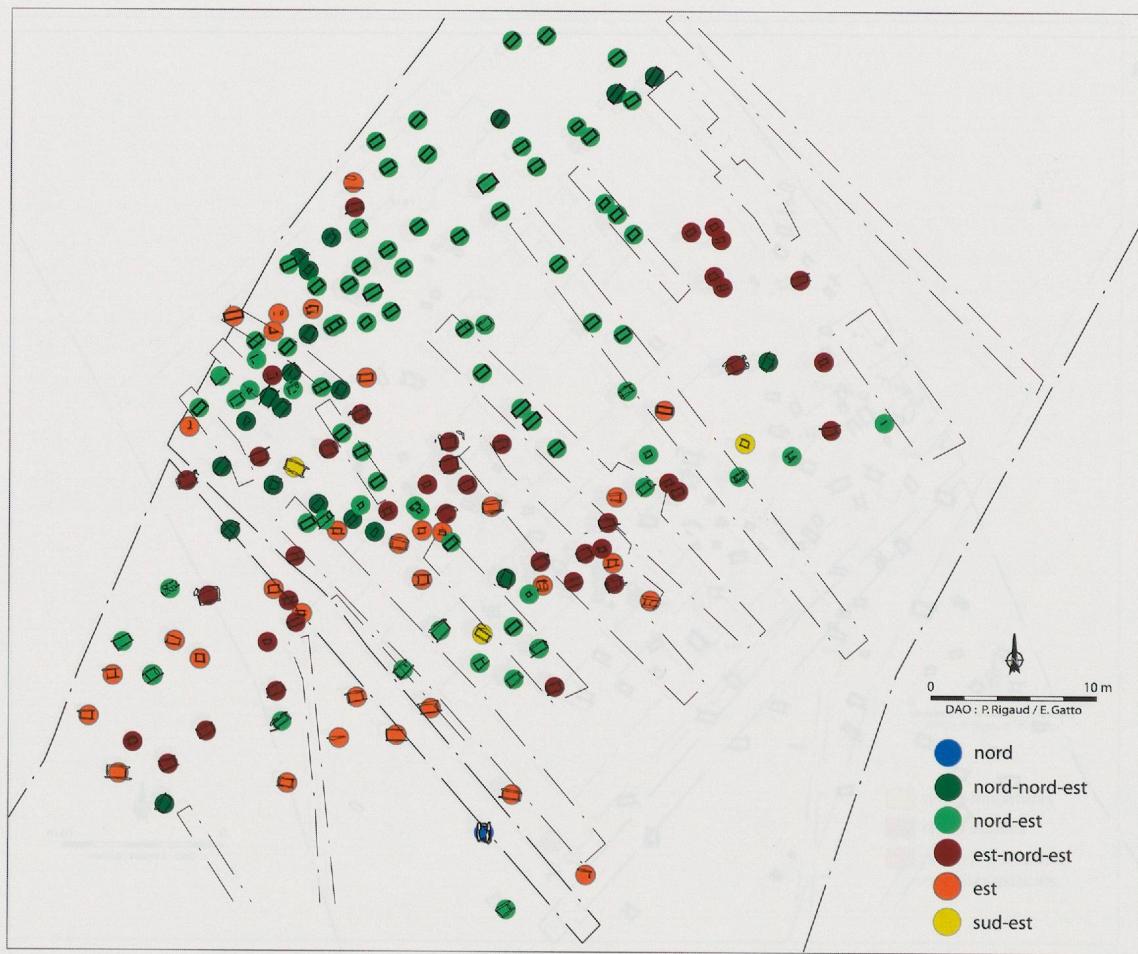


Fig. 18. Thonon-les-Bains, Genevray (Haute-Savoie, France) : plan de répartition des tombes en fonction de leur orientation.

#### *La maturité des défunt*

Suivant le même principe, si l'on observe la répartition des sépultures suivant la maturité des défunt dans chaque tombe (fig. 15), il apparaît un îlot de sépultures abritant des sujets immatures, voire deux esquisses d'alignement; mais le caractère lacunaire de la fouille de la nécropole ne nous permet pas d'attester que ces alignements ont été volontaires.

#### *Les pratiques funéraires*

Une fois les différentes pratiques funéraires symbolisées sur le plan (fig. 16), il apparaît à nouveau une prédominance des dépôts primaires individuels au nord et une plus grande variété des pratiques dans les deux tiers sud de la nécropole. On retrouve, de fait, la distinction déjà observée à partir du nombre de défunt entre les sépultures en coffres en bois et celles en cistes.

#### *Orientation des sépultures*

En regardant à nouveau le plan d'ensemble (fig. 1), on observe une opposition frappante entre la régularité de l'orientation des

coffres en bois et la grande variabilité de celle des cistes qui ressort encore davantage lorsqu'on les regarde séparément (fig. 17). Cette observation amène à formuler une autre hypothèse de travail : le changement d'orientation des tombes correspond-il à des phases différentes d'utilisation de la nécropole ?

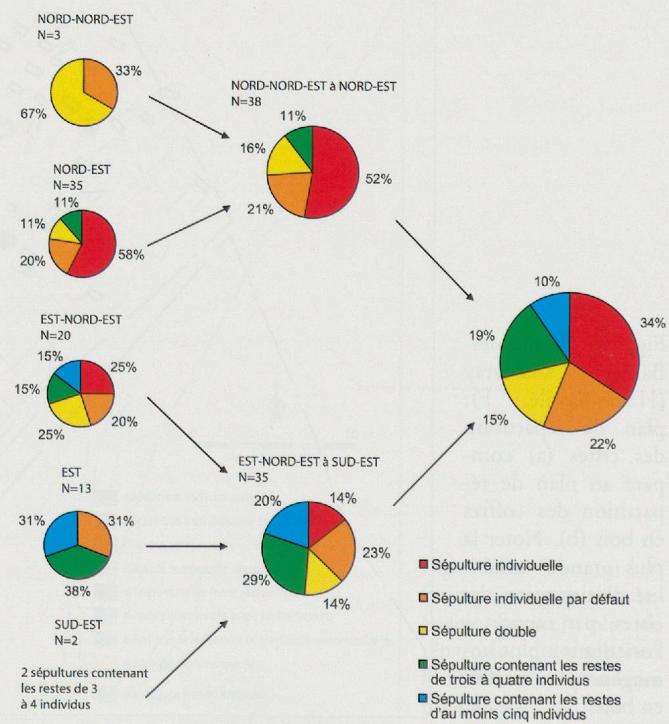


Fig. 19. Thonon-les-Bains, Genevray (Haute-Savoie, France) : diagrammes représentant quantitativement les sépultures en fonction de leur orientation et du nombre de défunt représentés dans chaque tombe. Les valeurs sont exprimées en pourcentage, les valeurs réelles étant indiquées au-dessus de chaque diagramme.



Fig. 20. Thonon-les-Bains, Genevray (Haute-Savoie, France) : plan de répartition des tombes en fonction de la maturité des individus représentés dans chacune d'elles et en fonction de leur orientation nord à nord-est (a) et est-nord-est à sud-est (b).

Si l'on visualise les sépultures progressivement selon leur orientation depuis le nord jusqu'au sud-est (fig. 18), il ressort que l'emprise de la nécropole semble définitivement être délimitée (pour la partie fouillée) avec l'implantation des sépultures orientées au nord-est. Les sépultures suivantes font dès lors office de remplissage dans la partie visible de la nécropole. Par ailleurs, si on formule la même hypothèse sur les cistes de

Barmaz (Collombey-Muraz, Valais), il apparaît comme un schéma de transition entre Barmaz I et II (Honegger et Desideri, 2003, p. 221, fig. 3 et 4). À Barmaz I, l'orientation est-nord-est à sud-est prédomine avec un lot de sépultures orientées nord à nord-est réduit. En revanche, les tombes orientées nord-nord-est prédominent à Barmaz II, alors que l'on y observe un lot réduit de sépultures orientées d'est-nord-est à sud-est. Ces

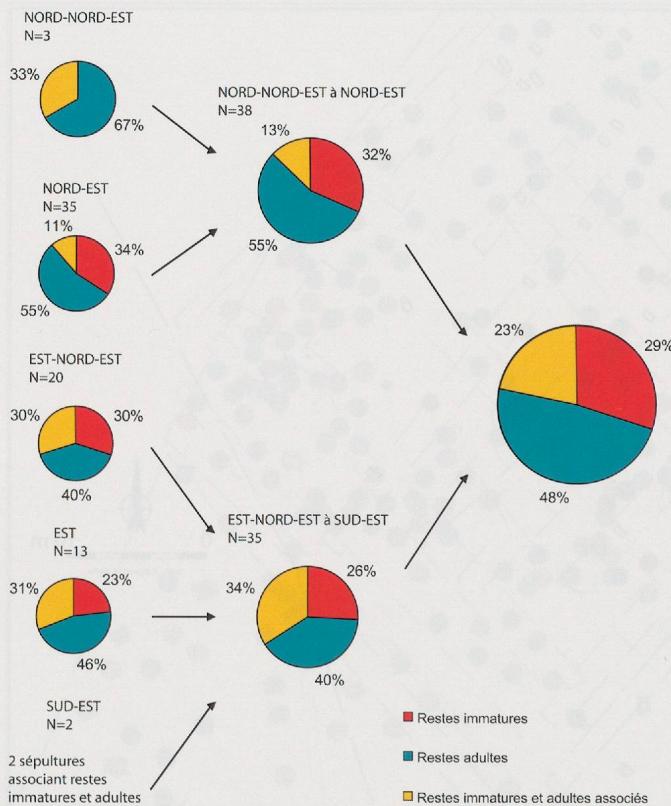


Fig. 21. Thonon-les-Bains, Genevray (Haute-Savoie, France) : diagrammes représentant quantitativement les sépultures en fonction de leur orientation et de la maturité des défunt(s) représentés dans chaque tombe. Les valeurs sont exprimées en pourcentage, les valeurs réelles étant indiquées au-dessus de chaque diagramme.

résultats pourraient figurer un déplacement de la nécropole, qui pourrait aller soit de Barmaz I à Barmaz II, soit de Barmaz II à Barmaz I, avec cependant une phase de contemporanéité, marquée par deux sépultures orientées au sud-est à Barmaz II et quatre sépultures orientées de nord-nord-est à nord-est à Barmaz I et plus en accord avec le résultat d'étude publié par Honegger et Desideri 2003.

Il reste à voir si les résultats obtenus pour les sépultures fouillées à Genevray, se présentent différemment si on les observe à nouveau en fonction de l'orientation de ces sépultures.

#### *Le nombre de défunt(s)*

Lorsque l'on considère les tombes graduellement (fig. 14), on relève une prédominance des sépultures individuelles pour les sépultures orientées au nord-nord-est et nord-est. L'apparition des sépultures est-nord-est, est et sud-est semble s'accompagner d'une plus grande variabilité, avec des sépultures contenant de plus en plus de défunt(s). D'ailleurs, si l'on représente ces observations de manière quantitative, sous forme de diagrammes (fig. 19), on observe que les sépultures orientées au nord-nord-est et nord-est comportent une majorité de sépultures individuelles sûres (> 33 %). Les autres sépultures sont principalement doubles ou individuelles par défaut.

En revanche, à partir du rayon est-nord-est jusqu'au rayon sud-est, les sépultures individuelles sûres ne dépassent pas 25% et

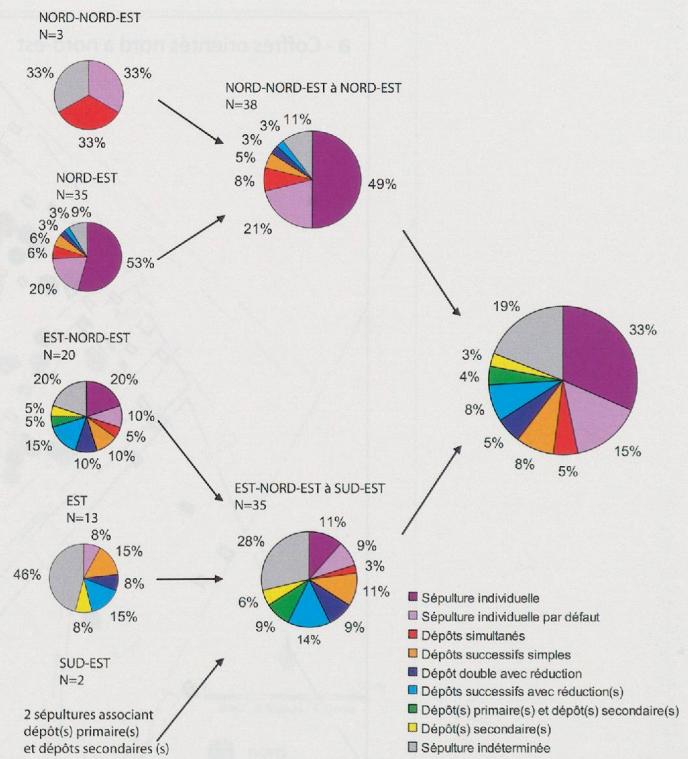


Fig. 22. Thonon-les-Bains, Genevray (Haute-Savoie, France) : diagrammes représentant quantitativement les sépultures en fonction de leur orientation et des pratiques funéraires mises en évidence. Les valeurs sont exprimées en pourcentage, les valeurs réelles étant indiquées au-dessus de chaque diagramme.

disparaissent. Le nombre de défunt(s) augmente que ce soit par le nombre de sujets présents dans chaque sépulture ou par le nombre de sépultures contenant plusieurs défunt(s). La fusion des sépultures en deux groupes d'après leur orientation conforte ces impressions, tout en permettant de confronter deux échantillons de taille comparable.

#### *La maturité des défunt(s)*

Si l'on procède à une analyse similaire en considérant la maturité des défunt(s) présents dans chaque tombe (fig. 20), il ressort une prédominance des sépultures adultes pour les sépultures orientées nord à nord-est. Les autres sépultures comportent davantage d'association de restes adultes et immatures. On observe également une continuité dans l'installation des sépultures immatures dans un même secteur. L'analyse des diagrammes (fig. 21) oppose à nouveau les sépultures orientées au nord-nord-est et nord-est aux sépultures orientées à l'est-nord-est, l'est et le sud-est. Certes l'échantillon nord-nord-est présente un diagramme analogue à celui correspondant aux sépultures est-nord-est, mais la taille de l'échantillon n'est pas du tout comparable. Le regroupement des sépultures en deux lots affiche deux camemberts très différents, et dévoile une prédominance de sépultures adultes au nord et une répartition équitable entre les sépultures adultes, immatures et celles associant adultes et immatures.

### *Les pratiques funéraires*

L'analyse des pratiques funéraires (fig. 16) révèle une majorité de dépôts primaires individuels orientés au nord-nord-est et au nord-est, quelques cas de dépôts simultanés avérés ou hypothétiques et des dépôts successifs accompagnés ou non de réductions.

Les sépultures correspondant aux autres rayons enrichissent la palette des pratiques et augmentent les effectifs des sépultures plurielles<sup>5</sup>. La consultation des diagrammes (fig. 22) conforte cette impression. La palette des gestes funéraires n'apparaît pleinement qu'à partir des sépultures orientées est-nord-est.

### Conclusion sur la répartition spatiale à la lumière des premiers résultats $^{14}\text{C}$

Les observations menées rayon par rayon pourraient alimenter l'hypothèse séduisante d'un changement d'orientation des sépultures du nord vers le sud-est qui s'échelonnerait dans le temps et qui s'accompagnerait d'un nombre de défuns croissant et de pratiques funéraires de plus en plus complexes et variées, en d'autres termes d'une collectivisation de plus en plus marquée des sépultures.

Quarante échantillons d'os ont été envoyés pour des datations radiocarbone. Sept résultats nous sont parvenus pour l'instant (fig. 23).

L'un d'eux donne un résultat aberrant ; il correspond à la sépulture non colmatée (T106), l'échantillon était vraisemblablement pollué. Les autres résultats, considérés sur le plan d'ensemble (fig. 1), ont été confrontés à l'interprétation proposée concernant la rotation progressive de la nécropole.

Les résultats sont opposés à un changement d'orientation des sépultures allant du nord vers le sud-est. Ils iraient même plutôt dans le sens inverse : un changement d'orientation allant du sud-est au nord-nord-est. Suivre cette voie serait, pour l'échantillon de la nécropole fouillé, aller dans le sens d'une homogénéisation des pratiques funéraires dans le temps et d'une diminution du nombre de défuns présents dans les tombes, ce qui apparaît contraire à l'idée d'une évolution progressive vers la collectivisation des sépultures. En revanche, cette dynamique irait en faveur d'une structuration plus visible de la nécropole (orientation commune et alignement des sépultures).

Par ailleurs, les dates obtenues pour les deux coffres en bois couvrent quasiment toutes les fourchettes de datation obtenues pour les autres tombes, qu'il s'agisse des coffres en pierre ou des coffres en bois. Il y a donc une contemporanéité des deux types de sépultures. Il est possible que notre première approche spatiale englobant l'ensemble des tombes mises au jour ait été plus judicieuse que le découpage selon l'orientation des sépultures. Cette interprétation mettait en avant une sorte de rupture entre le nord de la nécropole dominé par les sépultures en bois et le sud de la nécropole quasi exclusivement constitué de cistes, et soulignait le caractère stéréotypé du coffre en bois, contenant généralement un dépôt primaire individuel. Les cistes révèlent une variabilité nettement plus importante. Ces observations

Codes	Sépultures	Datations	Datations calibrées
Ly-13251	T22	5800 ± 40 BP	4770 - 4547 av. J.-C.
Ly-13257	T905	5775 ± 35 BP	4715 - 4539 av. J.-C.
Ly-13253	T159	5600 ± 50 BP	4523 - 4343 av. J.-C.
Ly-13254	T151	5610 ± 40 BP	4517 - 4353 av. J.-C.
Ly-13255	T926	5290 ± 40 BP	4230 - 3983 av. J.-C.
Ly-13256	T773	5190 ± 75 BP	4222 - 3798 av. J.-C.
Ly-13252	T106	1995 ± 60 BP	166 av. J.-C. - 128 ap. J.-C.

Fig. 23. Résultats des sept premières datations obtenues à Thonon-les-Bains, Genevray (Haute-Savoie, France).

pourraient alimenter l'idée de deux modes funéraires à la fois proches – orientation et position des défunt – et distincts – pratiques funéraires stéréotypées dans les coffres en bois, et nettement plus variées dans les cistes – qui auraient cohabité, l'un prenant place dans les coffres en bois, l'autre dans les cistes. Pour l'heure, nous attendons avec impatience les résultats des 33 dernières datations.

Esther Gatto

UMR 5199 - Laboratoire d'anthropologie  
des Populations du Passé et

INRAP Auvergne

93 bis rue Pierre Boulanger  
F-63100 Clermont-Ferrand

<sup>5</sup> Proposée par P. Chambon (2000), l'expression « sépultures plurielles » recouvre l'ensemble des sépultures contenant les restes de plusieurs défunt, que les dépôts funéraires aient été successifs ou simultanés.

## Références bibliographiques

- BIRKNER R. (1980) – *L'image radiologique typique du squelette, aspect normal et variantes chez l'adulte et l'enfant, pour médecins, étudiants et manipulateurs*, traduit de l'allemand par M. Bléry-Lüft, Maloine éd., Paris, 564 p.
- CHAMBON P. (2000) – Les pratiques funéraires dans les tombes collectives de la France néolithique, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 97, 2, p. 265-274.
- DESBROSSE R. (1965) – Les tombes à cistes dans le cours moyen du Rhône : la nécropole de Montagnieu (Ain), in M. Pallottino, R. Peroni et M. Corona dir., *Atti del VI Congresso Internazionale delle Scienze Preistoriche e Protostoriche, vol. 2. Congrès de l'Union internationale des sciences préhistoriques et protohistoriques 6, Rome, 29 août-3 septembre 1962*, G. C. Sansoni éd., Firenze, p. 304-305, pl. 52-54.
- DESBROSSE R., PARRIAT H., PERRAUD R. (1961) – La grotte de Souhait à Montagnieu (Ain), « *La physiophyle* » Société des Sciences naturelles et Historiques éd., Montceau-les-Mines, t.54, p. 3-68.
- DUDAY H. (1978) – Archéologie funéraire et anthropologie, application des relevés et de l'étude ostéologique à l'interprétation de quelques sépultures pré- et protohistoriques du Midi de la France, *Cahiers d'anthropologie*, t. 1, p. 56-101.
- GATTO E. (2006) – *Rapport d'étude des sépultures 1, 4, 5 et 8 de la grotte de Souhait (Montagnieu, Ain)*, INRAP, Direction interrégionale Rhône-Alpes Auvergne – DRAC Rhône-Alpes, Lyon, 27 p.
- HONEGGER M., DESIDERI J. (2003) – Archéologie et anthropologie de la nécropole du Néolithique moyen de Barmaz (Valais, Suisse), in P. Chambon et J. Leclerc (dir.), *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C., en France et dans les régions limitrophes, table ronde de la Société préhistorique française, Saint-Germain-en-Laye, 15-17 juin 2001*, Mémoire de la Société préhistorique française 33, Paris, p. 219-230.
- MOINAT P. (1988) – Le Néolithique ancien et moyen : sépultures et gravures rupestres, in *Sépultures, lieux de culte et croyances, 5<sup>e</sup> cours d'initiation à la Préhistoire et à l'Archéologie de la Suisse, Sion 1988*, Société suisse de préhistoire et d'archéologie, Bâle, p. 27-49.
- MOINAT P. (1997) – Les rites funéraires au Néolithique moyen dans le Bassin lémanique et la haute vallée du Rhône, in Actes du VII<sup>e</sup> colloque sur les Alpes dans l'Antiquité, aspects culturels et religieux : témoignages et évolution de la préhistoire à l'an mil, 11-12-13 mars 1994, *Bulletin d'Études Préhistoriques et Archéologiques alpines*, t. 5-6 (1994-1995), p. 3952.
- MOINAT P. (1998) – Les cistes de type Chamblançes, rites funéraires en Suisse occidentale, in J. Guilaine dir., *Sépultures d'Occident et genèses des mégalithismes (9000-3500 avant notre ère)*, coll. des Hespérides, Errance éd., Paris, p. 129-143.
- MOINAT P. (2003) – Gestes anecdotiques et pratiques funéraires dans les cistes de type Chamblançes, in P. Chambon et J. Leclerc dir., *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C., en France et dans les régions limitrophes, table ronde de la Société préhistorique française, Saint-Germain-en-Laye, 15-17 juin 2001*, Mémoire de la Société préhistorique française 33, Paris, p. 175-184.
- MOINAT, P., SIMON, C. (1986) – Nécropole de Chamblançes-Pully, nouvelles observations, *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*, t. 69, p. 39-53.
- MOORREES C. F. A., FANNING E. A., HUNT E. E. (1963a) – Formation and resorption of three deciduous teeth in children, *American Journal of Physical Anthropology*, t. 21, p. 205-213.
- MOORREES C. F. A., FANNING E. A., HUNT E. E. (1963b) – Age variation of formation stages for ten permanent teeth, *Journal of Dental Research*, t. 42, p. 1490-1502.
- NAEF A. (1901) – La nécropole néolithique de Chamblançes (Canton de Vaud), *L'anthropologie*, t. 12, p. 269-277.
- SAUTER M.-R. (1985) – Notes posthumes sur les cimetières néolithiques de Barmaz I et II (Collombey-Muraz, Valais, Suisse), in Hommage au Professeur Marc-R. Sauter : 1914-1983, *Bulletin d'études préhistoriques alpines* (Aoste), N° spécial, t. 17, p. 19-32.
- SCHOUR I., MASSLER M. (1940) – Studies in tooth development: the growth pattern of human teeth, part two, *Journal of American Dental Association*, t. 27, p. 1918-1931.
- SUNDICK R. I. (1978) – Human skeletal growth and age determination, *Homo*, t. 29, 4, p. 228-249.